



## Confiné ?

### L'artiste l'est au quotidien, c'est la loi de l'atelier.

Pour continuer à créer, ordinairement, régulièrement, l'artiste quitte sa solitude : il expose dans des galeries, foires, salons. C'est là qu'il vend ses œuvres. Actuellement, toutes ces rencontres sont interdites, annulées. **En France les plasticiens n'ont pas droit au chômage. Le statut d'intermittent de l'exposition n'existe pas.**

Pour permettre à ces artistes de présenter une œuvre, de la vendre afin de parer à des dépenses vitales, une vente solidaire sans aucun frais, aux enchères sur l'Internet, est née. La maison de ventes **Rouillac** a initié cette aventure, **#SoutiensUnArtiste**, avec l'aide du magazine **Artension**, du salon **Puls'Art** et du **CCC OD** (Centre de Création Contemporaine Olivier Debré). Chacune de ces structures agit bénévolement.

Du 30 avril 18h au 6 mai 2020 15h, plus de 400 œuvres sont présentées sur le site [rouillac.com](http://rouillac.com).

- La première partie des artistes participants vendent pour leur propre compte et reçoivent 100 % du fruit de la vente de leur œuvre, sans aucun frais, à titre exceptionnel.
- La seconde partie des artistes, altruistes, parfois très célèbres, ainsi que certains collectionneurs et galeristes, offrent le fruit de leurs ventes pour constituer un fonds dédié géré bénévolement par la **Fondation Taylor** : le fonds **#SoutiensUnArtiste** versera des chèques (1 000 € par artiste). Tout artiste en situation de grande précarité peut faire appel à ce fonds.

Parmi nos 100 donateurs : la photographe **Sarah Moon**, le nouveau réaliste **Jacques Villeglé**, le dessinateur **Ernest Pignon-Ernest**, les peintres **Robert Combas** et **Abraham Haddad**, les sculpteurs **Coskun** et **Marc Petit**, etc. Parmi nos soutiens : les collectionneurs **Antoine de Galbert**, **Hervé Courtaigne** et **Jean-Claude Volot**. MERCI à eux.

**Soyez curieux : à partir du jeudi 30 avril 2020 à 18h**, découvrez sur [rouillac.com](http://rouillac.com) de nombreux artistes épataints, des œuvres parfois stupéfiantes à des prix très humains (50 à 10 000 €). Faites-vous plaisir en aidant un artiste à vivre.

#### MODE D'EMPLOI :

- Inscrivez-vous et déposez vos enchères pour les œuvres que vous aimez.
- Mercredi 6 mai : remportez ces œuvres si vous en êtes l'enchérisseur ultime.
- Quelques jours plus tard : Un transporteur dépose les œuvres que vous avez choisies et payées à votre domicile.

**Pour que cette vente attire de nombreux collectionneurs et amateurs d'art, il est vital que nos amis de la presse relaient l'information.**

Visuels et informations supplémentaires :

Françoise Monnin - [f.monnin@magazine-artension.fr](mailto:f.monnin@magazine-artension.fr) - 06 10 77 58 50  
Aymeric Rouillac - [rouillac@rouillac.com](mailto:rouillac@rouillac.com) - 06 68 88 65 43